

MANIPULER : NOTRE MÉTIER LEUR MÉTHODE

Votre kinésithérapeute devait bénéficier de revalorisations à partir du 1er juillet 2025.
A cause d'une mauvaise gestion de la sécurité sociale, celles-ci sont suspendues.

En 10 ans, les kinés ont perdu 20% de pouvoir d'achat : les honoraires n'ont quasiment pas évolué, et l'inflation a touché durement nos cabinets.

Chaque jour, vous êtes 1 000 000 de patients à consulter un kinésithérapeute.

Vous donner des soins de qualité n'a jamais été aussi difficile.

#KINÉSTRAHIS

FFMKR

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES RÉÉDUCATEURS